



TERMES DE REFERENCE POUR UNE MISSION D'EXPERTISE PEDAGOGIQUE

Conception de contenus pour deux parcours de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat à destination des bénéficiaires des programmes d'Appui à l'Entrepreneuriat (APE) de l'IECD

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Créé en 1988, l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) est un organisme de solidarité internationale, dont la mission est reconnue d'utilité publique, qui soutient le développement humain, économique et sociale des communautés des 15 pays où il intervient. L'IECD met en place, en faveur des personnes les plus vulnérables, des programmes de formation et d'insertion professionnelle, d'appui aux très petites entreprises et d'accès à une éducation de qualité.

Chaque année, les programmes d'Appui à l'Entrepreneuriat accompagnent plus de 3 000 porteurs de projets et entrepreneurs dans le lancement, la pérennisation et le développement de leur activité. Ces programmes participent ainsi à un développement économique et social inclusif dans les pays de mise en œuvre. Innovants par les modèles économiques qu'ils souhaitent mettre en place et par les acteurs qu'ils impliquent (partenariats rapprochés avec des entreprises), ces projets sont en pleine phase de développement à l'IECD.

Le programme d'Appui à l'Entrepreneuriat est actuellement déployé dans 9 pays : Cameroun, Côte d'Ivoire, RDC, Congo Brazzaville, Madagascar, Egypte, Liban, Maroc et Vietnam. Il est mis en place sur le terrain soit directement par l'IECD soit via des partenaires locaux (Côte d'Ivoire Entreprises Développement (CIED), Cameroun Entreprises Développement (CED), Madagascar Entreprises Développement (MED), RDC Entreprises Développement (RDCED), Congo Entreprises Développement (CGED))

2. OBJET DE LA CONSULTANCE

L'IECD est à la recherche d'une expertise pédagogique pour l'élaboration du contenu pour 2 parcours d'accompagnement à l'entrepreneuriat (parcours lancement et parcours consolidation) selon un plan de formation déterminé par l'IECD.

Chacun de ses parcours sera associé à 2 profils distincts rencontrés dans les programmes APE (Appui à l'Entrepreneuriat) de l'IECD :

- Profil 1 : Entrepreneur de nécessité (auto-emploi comme seul moyen de subsistance)
- Profil 2 : Entrepreneur d'opportunité (réponse à une demande du marché ou création d'une nouvelle demande)

Pour chaque parcours (lancement et consolidation), le consultant produira un livret formateur puis 2 livrets apprenant (1 livret par profil).

Les missions du consultant s'articuleront autour des axes suivants :

- Effectuer une relecture technique et compléter le plan de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat (réalisé par l'IECD) pour les deux parcours et selon les 2 profils prédéfinis :
 - Parcours lancement
 - Profil 1 : Entrepreneur de nécessité
 - Profil 2 : Entrepreneur d'opportunité
 - Parcours consolidation
 - Profil 1 : Entrepreneur de nécessité
 - Profil 2 : Entrepreneur d'opportunité
- Rédiger des fiches pédagogiques pour constituer le manuel du formateur. Ces dernières devront favoriser des exercices pratiques de mise en situation des entrepreneurs et la pédagogie active ;
- Rédiger des fiches d'activités pour constituer les livrets de l'apprenant, permettant à ces derniers de revenir sur les éléments vus en formation, de renforcer leur apprentissage puis d'en garder une trace ;
- Proposer des critères et modalités de suivi et d'évaluation des entrepreneurs et les outils pertinents.
- Former les équipes terrain sur les nouveaux contenus.

3. LIVRABLES

Le consultant sera amené à réaliser :

- Une révision technique du Référentiel Métier et Compétences de l'entrepreneur et complétion du tableau de compétences (1.5 JH)
- Une lecture technique du plan de formation (0.5 JH)

Ensuite le consultant produira :

- Un plan de rénovation par parcours de formation (8 JH)
- Des manuels de formation (20 JH)
 - Deux manuels du formateur d'environ 30 à 40 pages chacun incluant :
 - Une notice d'utilisation à l'usage des formateurs comprenant des recommandations sur la posture de ces derniers ;

- Des fiches pédagogiques détaillant le contenu et les modalités d'animation des séances ;
- Une méthodologie et des outils d'évaluation des éléments de compétence développés pendant le parcours de formation ;
- 4 livrets de l'apprenant (2 par parcours), contenant les fiches d'activités, d'environ 30 pages, selon les 2 profils identifiés et validés par l'IECD.

Ces livrables doivent être transmis à l'IECD le 31 septembre 2022.

Le consultant devra également former les équipes terrain (formateurs) à la prise en main des nouveaux contenus. Cette partie de la mission se déroulera avec deux missions terrain puis des temps de formation à distance. (10 JH)

4. CONDITIONS DE REALISATION DE LA CONSULTANCE

Tous les documents réalisés / et ou jugés pertinents par l'IECD seront fournis à l'expert pour la bonne réalisation de la mission, notamment :

- Le plan de formation à l'entrepreneuriat existant ;
- Le modèle de fiche pédagogique d'activité conçu par l'IECD ;
- Les modules de formation existants à réviser ;

La mission sera réalisée en distanciel en étroite collaboration avec les équipes du programme APE à Paris et les équipes terrain. Des points de coordination seront planifiés régulièrement afin d'accompagner au mieux le consultant et de suivre le bon avancement de la mission. Les modalités de collaboration dans le cadre d'un partenariat seront définies conjointement par le consultant et les équipes de l'IECD.

La première partie de la mission (la création des contenus), d'une durée estimée à 30 jours-hommes, se déroulera du 13 juillet au 31 septembre 2022. La deuxième partie de la mission (formation des formateurs), d'une durée estimée à 10 jours-hommes, se déroulera entre le 1er octobre et le 1 mars 2023*. L'enveloppe disponible pour cette consultance est comprise entre 10,000 et 16,500 euros TTC selon expérience des experts.

*Les frais liés à la mission (hors honoraires) seront pris en charge par l'IECD.

5. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit répondre aux critères ci-après :

- Détenir un diplôme universitaire de minimum Bac+5 ;
- Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins 5 ans en ingénierie pédagogique et de formation : révision de plans de formation, création de

manuels de formation, conception de fiches pédagogique et d'évaluation, formation des formateurs ;

- Justifier de connaissances sur l'acquisition et l'évaluation de compétences techniques "hard skills" et compétences de vie "softs skills" ;
- Avoir une expertise sur les sujets du genre liés à l'entrepreneuriat ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction en français.
- Connaître ou justifier d'une expérience d'accompagnement à l'entrepreneuriat est un atout.

6. RECEPTION DES CANDIDATURES

Les consultants intéressés sont invités à soumettre séparément une offre financière et technique précisant :

- Un CV détaillé du parcours et des expériences pertinentes pour le poste ;
- Une note synthétique de compréhension de la consultance ;
- Une description de l'approche et de la méthodologie envisagée ;
- Un plan de travail incluant un chronogramme prévisionnel mentionnant les différentes phases pour la production des livrables et deux temps de relecture pour les équipes IECD.

Les offres doivent être envoyées au plus tard le dimanche 26 juin 2022 aux adresses suivantes : lourdes.toledo@iecd.org et delphine.helle@iecd.org